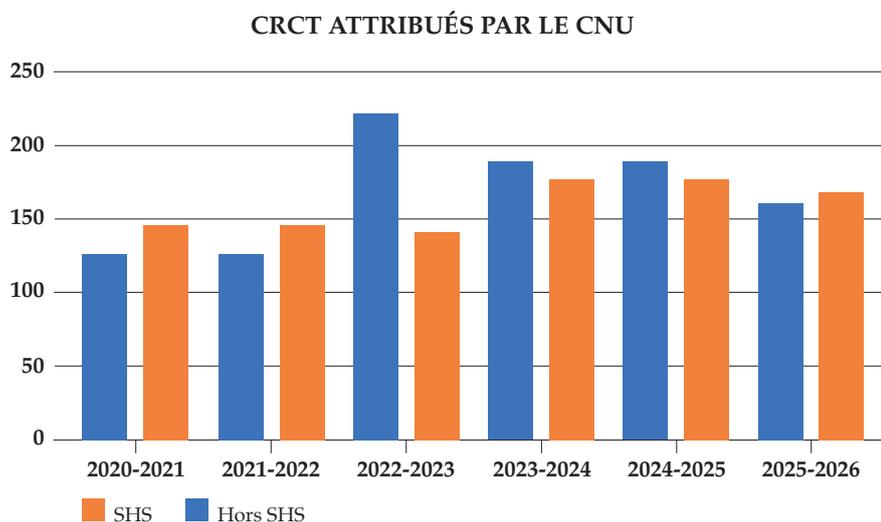


Baisse des attributions de CRCT en 2025-2026

Le système d'attribution des congés pour recherches et conversions thématiques mis en place en 2009 a conduit à un effondrement du nombre de candidatures, une situation dommageable pour la recherche universitaire et démotivante pour les enseignant-es-chercheur-ses.

Par **PHILIPPE AUBRY**,
coresponsable du secteur CNU

Depuis 2009, les établissements décident du nombre de semestres de congés pour recherches et conversions thématiques (CRCT) qu'ils attribuent et le contingent de CRCT à disposition du CNU représente 40 % du volume de CRCT attribués par les établissements l'année précédente. Ce système a conduit à une baisse régulière d'attributions. Entre 2013-2014 et 2018-2019, le nombre total de semestres de CRCT est ainsi passé de 946 à 869. Le SNESUP-FSU a régulièrement dénoncé cette situation préjudiciable à la recherche universitaire et extrêmement démotivante pour les enseignant-es-chercheur-ses, qui de plus ont du mal, dans un contexte de pénurie de titulaires, à solliciter un CRCT susceptible de compromettre la continuité des formations. Devant l'effondrement du nombre de candidatures, il



a revendiqué une refonte du système et une action forte pour s'approcher des standards internationaux.

Sous la pression, notamment syndicale, le ministère a débloqué des contingents supplémentaires de CRCT, à partir de 2021-2022 pour les sciences humaines et sociales (SHS), qui correspondent aux sections CNU de 1 à 24 et de 70 à 77, et à partir de 2022-2023 pour les autres disciplines. Ces contingents sont également pris en compte dans le calcul du volume attribué par le CNU, qui de ce fait a significativement augmenté. Malheureusement, l'embellie a été de courte durée. Le nombre de CRCT accordés par les établissements suit encore une pente descendante après une amélioration en 2019-2020, et les contingents supplémentaires aussi. C'est ainsi que mécaniquement le volume de CRCT accordés au CNU pour 2025-2026 chute de 370 à 330 – l'infographie ci-dessus montre que la baisse est plus marquée pour les SHS. En son sein, les groupes 12 et 3 sont les plus touchés, puisqu'ils voient respectivement baisser leur contingent de 22 % et 19 %. Hors SHS, le groupe 10 est le moins bien loti, avec 13 % de baisse.

Des sections du CNU ont voté des motions pour exiger que le nombre de semestres de CRCT qu'elles attribuent retrouve son maximum. Le SNESUP-FSU soutient leurs demandes auprès du ministère et continuera à porter sa revendication de CRCT de droit d'une année tous les sept ans. ■

Le SNESUP-FSU a revendiqué une refonte du système pour s'approcher des standards internationaux.

8 MARS 2025 : UN SEUIL A ÉTÉ FRANCHI

Le 8 mars n'est pas la « journée de la femme », comme certains journalistes l'affirment encore à l'ouverture de leur journal télévisé, mais bien la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes et jour de grève féministe. Cette année, pour la première fois, ce sont six organisations syndicales qui appelaient à la manifestation aux côtés des associations féministes pour demander enfin l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Près de 250 000 personnes se sont mobilisées dans quelque 150 rassemblements et manifestations dynamiques, dans toute la France. Le cortège parisien, avec 120 000 personnes, a vu ses effectifs doubler par rapport à l'année dernière ! Un seuil a été franchi et les manifestations se sont bien déroulées malgré les craintes liées aux groupes d'extrême droite (Némésis, etc.) qui avaient annoncé vouloir s'introduire dans les cortèges. La détermination à ne pas laisser les droits des femmes être remis en cause a été plus forte. La journée a aussi donné l'occasion d'envoyer un message de solidarité aux femmes du monde entier. Partout, le mot d'ordre était clair : fini les grands discours, on veut des actes !